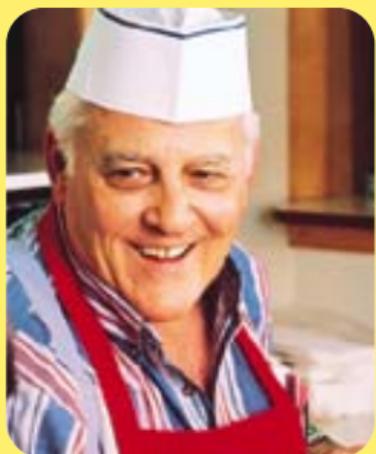


ALLOCATION-LOGEMENT

ON PEUT VOUS
AIDER À PAYER
VOTRE LOYER.

Québec 



Payer votre loyer est un casse-tête à chaque fin de mois ?

- Vous avez au moins un enfant à charge**

ou

vous êtes une personne âgée de 55 ans ou plus ?

- Vous avez un faible revenu ?**

On peut vous aider à payer votre loyer



L'ALLOCATION-LOGEMENT offre une aide financière à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour se loger :

- les personnes seules âgées de 55 ans ou plus;
- les couples dont l'un des conjoints est âgé de 55 ans ou plus;
- les familles (travailleurs, étudiants, prestataires de la sécurité du revenu ou autres familles à faible revenu) ayant au moins un enfant à charge.

L'ALLOCATION-LOGEMENT s'adresse aux propriétaires, aux locataires, aux chambreurs ainsi qu'à toute personne qui partage un domicile avec un ou plusieurs occupants. Des conditions particulières s'appliquent aux immigrants.

L'ALLOCATION-LOGEMENT tient compte du nombre de personnes dans votre ménage, du type de ménage, de vos revenus et de votre loyer mensuel. L'aide financière accordée peut atteindre 80\$ par mois.



Vérifiez attentivement

si vous avez droit à l'allocation-logement

Nombre de personnes dans votre ménage	Votre type de ménage	Votre loyer ¹ est supérieur à	Le revenu annuel ² de votre ménage est inférieur à
	Chambreur âgé de 55 ans ou plus habitant une maison de chambres		
	Chambreur avec un enfant à charge habitant une maison de chambres	198 \$	16 480 \$
	Personne seule âgée de 55 ans ou plus	308 \$	16 480 \$
	Couple sans enfant dont au moins une des personnes est âgée de 55 ans ou plus	398 \$	20 000 \$
	Famille monoparentale avec un enfant		
	Couple avec un enfant	434 \$	20 360 \$
	Famille monoparentale avec deux enfants		
	Couple avec deux enfants	460 \$	21 160 \$
	Famille monoparentale avec trois enfants		
	Couple avec trois enfants ou plus	486 \$	22 000 \$
	Famille monoparentale avec quatre enfants ou plus		

¹ Si vous payez vous-même l'électricité ou le chauffage, vous pouvez être admissible à l'allocation-logement même si votre loyer est inférieur aux montants ci-dessous.

² Selon la déclaration de revenus (Québec) produite par le demandeur et son conjoint, s'il y a lieu.

³ Dans le cas d'un couple, au moins une personne doit avoir 55 ans ou plus.



adulte



enfant



Vous n'êtes pas admissible si :

- vous habitez un HLM, un centre hospitalier ou un centre d'accueil;
- vous bénéficiez d'un supplément au loyer ou vous recevez une autre subvention gouvernementale directe pour vous loger;
- vous et votre conjoint, s'il y a lieu, avez des biens ou des liquidités dont la valeur dépasse 50 000 \$ (excluant la valeur de la résidence, du terrain, des meubles et de la voiture).

IMPORTANT

- Pour recevoir l'allocation-logement, vous et votre conjoint, s'il y a lieu, devrez avoir produit votre déclaration de revenus (Québec).
- L'allocation-logement est calculée annuellement et vous est versée mensuellement par chèque ou par dépôt direct. L'aide peut être accordée à compter du mois suivant la demande à Revenu Québec.
- Ceci n'est qu'un résumé du programme; d'autres modalités peuvent s'appliquer.



Marche à suivre pour s'inscrire

Si vous croyez être admissible au programme, communiquez d'abord avec le bureau de Revenu Québec de votre région pour obtenir le formulaire **Demande d'allocation-logement** :

Québec	(418) 652-7020
Montréal.	(514) 864-7020
Abitibi-Témiscamingue	(819) 764-6761
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	(418) 727-3572
Côte-Nord	(418) 968-0203
Estrie.	(819) 563-3034
Laval	(514) 864-7020
Mauricie-Bois-Francs	(819) 379-5360
Montérégie	(514) 864-7020
Outaouais.	(819) 770-1768
Saguenay-Lac-Saint-Jean. . .	(418) 548-4322

Partout ailleurs au Québec
(sans frais). **1 888 511-2558**

Service offert aux personnes
malentendantes (514) 873-4455
(sans frais). 1 800 361-3795

Remplissez le formulaire de demande et retournez-le à Revenu Québec. Vous pouvez vous inscrire de cette manière en tout temps de l'année.



Pour de plus amples informations

Vous pouvez également obtenir des renseignements d'ordre général en communiquant avec la Société d'habitation du Québec aux numéros suivants :

DE QUÉBEC :
(418) 643-7676

PARTOUT AILLEURS AU QUÉBEC :
1 800 463-4315

INTERNET :
www.habitation.gouv.qc.ca

ou avec le bureau de
Communication-Québec le plus près
de chez vous.

This publication is also available in English.